

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'établissement de l'École des Tournesols le 10 septembre 2024

1. Mot de bienvenue et présentation de la direction

Madame Cyr, directrice de l'établissement, souhaite la bienvenue (18 h 35) aux parents présents ainsi que les membres du CÉ de l'année scolaire 2023-2024 encore en poste pour l'année 2024-2024 :

- Amélie Choquette, présidente sortante du Conseil d'établissement (CÉ);
- Faycel Saad, vice-président;
- Véronic Gauvreau, secrétaire;
- Touraya Djama;
- Etc.

Madame Cyr présente l'école des Tournesols qui a ouvert ses portes en 2012-2013. Elle compte cette année 21 classes et, à ce jour, environ 431 élèves. Elle fait mention des services offerts par le service de garde tels que l'aide aux devoirs, la lecture, le bricolage ou encore l'offre de jeux de société. Elle annonce avec enthousiasme que des activités parascolaires seront offertes par l'entreprise « Dimensions sportives et culturelles ».

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Amélie Choquette propose, appuyée de madame Liane Carangi, l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2023-2024

Madame Liane Carangi propose, appuyée par madame Malenoh Ndimbe, d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2023.

4. Présentation sur la composition et les fonctions du Conseil d'établissement

Mme Amélie Choquette présente le rôle et les responsabilités du CÉ dans la vie de l'école comme instance et sa collaboration avec la direction de l'école. Elle mentionne le fait que le CÉ, régi par la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.), travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école et le personnel pour le bien-être de tous les élèves sans exception.

Dans cette optique, le CÉ est composé de sept parents (7) et de sept (7) membres de l'équipe-école. Cette parité est importante dans la prise de décision pendant les réunions du CÉ. Madame Amélie Choquette poursuit en résumant le rapport annuel qui détaille les activités du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024

La présidente sortante mentionne que, lors des réunions du CÉ, entre six et huit par année, les membres sont consultés ou approuvent diverses décisions telles que le projet éducatif, la

grille-matière, certaines dépenses et sorties, le plan de réussite à l'école ou encore le temps alloué aux matières toujours en prenant en considération les besoins et les intérêts des élèves de l'école.

La direction explique le fonctionnement des élections :

- Il y a trois postes à pourvoir pour deux ans.
 - Il y a un poste à pourvoir pour un an.
 - Deux postes substituts sont également disponibles qui remplaceront afin d'assurer le quorum lors des rencontres du CÉ.
- a. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections
Madame Céline Cyr, comme présidente d'élections
Madame Amélie Choquette, comme secrétaire d'élections
- b. Nomination de deux scrutateurs
Mme touraya Djama et Mme Amélie Choquette.
- c. Mise en candidature
1. Teena-Kim Guitard
 2. John Ranellucci
 3. Christelle Newoh Tchinda
 4. Bah Sori Binta

Les quatre parents sont élus par acclamation.

Le parent suivant se porte volontaire comme membre substitut :

1. Laura Dibombé
2. Ablanou Danklou

5. Parmi les parents membres du Conseil d'établissement, l'Assemblée générale annuelle élira ses représentants au comité de parents (O.P.P.)

Laura Dibombé propose sa candidature comme représentant de l'école au Comité de parents.

La représentante est élue par acclamation.

Un calendrier des rencontres du Conseil d'établissement sera remis aux membres lors de la première rencontre et ce dernier sera également diffusé aux parents dans l'info-parent.

6. Présentation de l'organisation de participation des parents (O.P.P)

Madame Cyr explique ce qu'est l'OPP et donne des exemples d'activités animées par les parents bénévoles dans les années précédentes.

- Instaurer la création du comité de la bibliothèque;

- Accompagner des groupes à des activités à l'extérieur de l'école;
- Organiser certaines activités pour les élèves telles que la fête de l'Halloween; la chasse aux cocos et la fondue au chocolat et la fête de fin d'année scolaire.

Considérant que le groupe de parents bénévoles de l'année 2023-2024 n'existait pas, par manque de parents disponibles, ne poursuivra pas, madame Cyr transmettra un courriel à tous les parents de l'école afin de contacter les parents qui ont présenté leur intérêt pour certaines activités où des bénévoles seront nécessaires.

7. Questions de l'assemblée

8. Levée de l'assemblée

La levée de la séance a été proposée à 19 h 51 par Touraya Malenoh appuyée par Amélie Choquette.

Prochaine rencontre : le mardi 8 octobre à 18 h 30 à l'école.